



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU**  
**VENDREDI 11 FEVRIER 2022 A 19h00**

L'an deux mille vingt-deux et le vendredi 11 février dix-neuf heures, le Conseil municipal dument convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Florence SANCHEZ, Maire.

**PRESENTS** : Florence SANCHEZ – Henry-Paul BONNEAU – Fabienne MICHEL - Sonia REBOUL – Géraldine LACANAL – Michel BERNABEU - Marianne ARRIGO – Gaëlle GUENAL -- Céline BRUN-GHALEM – Pierre CROS - Terry ADGE – Françoise BARTHELEMY - Bruno HERNANDEZ – Lydie LAMBERT – Fabrice BARBE - Béatrice CECILLON-PINTENO – Jean-Marc DAUGA - André LOPEZ – Sylvain BARONE - Laurence GRANIER – Thomas BORDENAVE – Julien CHARAYRON

**POUVOIRS** : Gérard ORTUNO donne pouvoir à Henry-Paul BONNEAU  
Bruno VANDERMEERSCH donne pouvoir à Florence SANCHEZ  
Pierre MARIEZ donne pouvoir à Fabienne MICHEL  
Jenny ADGE-LAGALIE donne pouvoir à Géraldine LACANAL  
Julie PEREA donne pouvoir à Gaëlle GUENAL  
Emmie CHARAYRON donne pouvoir à Laurence GRANIER

**ABSENT EXCUSE** : Véronique PEYROTTE

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

**I / Nomination du secrétaire de séance** : Gaëlle GUENAL

**II/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance :**

1. ENFANCE - Convention de partenariat relative à l'Accueil de Loisirs au Collège (ALC) entre les Villes de Poussan, Gigean, le Collège Via Domitia et le Conseil Départemental de l'Hérault
2. CULTURE ET HANDICAP - Convention de partenariat entre la Ville de Poussan, le Foyer Jean PIAGET, et la Compagnie du Strapontin pour l'accès aux loisirs culturels des personnes en situation de handicap
3. MARCHES PUBLICS - Approbation de la convention de groupement de commandes portant sur six familles d'achat : fournitures administratives, matériel d'entretien des sols et surfaces, mobilier, équipements de protection individuelle, prestations de sonorisation, prestations de nettoyage des locaux.
4. RESSOURCES HUMAINES - Convention d'adhésion au dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral et sexuel et d'agissements sexistes avec le Centre de Gestion de l'Hérault

5. RESSOURCES HUMAINES - Convention d'adhésion à la mission d'appui et de soutien à la prévention des risques professionnels avec le Centre de Gestion de l'Hérault
6. RESSOURCES HUMAINES - Débat obligatoire sur la Protection Sociale Complémentaire
7. ECONOMIE LOCALE - Acquisition d'une Licence IV
8. ENVIRONNEMENT - Cession d'arbres au bénéfice de la Ville de Poussan dans le cadre de la participation à l'opération « 8 000 arbres par an pour l'Hérault » du Conseil Départemental de l'Hérault renouvelée en 2022
9. ENVIRONNEMENT - Candidature au programme « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN)
10. URBANISME - Acquisition de la parcelle AT n°11
11. URBANISME - Intégration au domaine public des parcelles AT n°143 et 145
12. URBANISME – Cession des parcelles BY n°35 et 36
13. MOTION contre le tracé du projet de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP)

### III/ Information sur les décisions du Maire :

Vu les délégations qui lui ont été accordées, par délibération n°2020-28 en date du 05 août 2020, Madame le Maire rend compte des décisions prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- **Décision n°2021-57 en date du 16 décembre 2021** relatif à la demande de subvention au Conseil Régional d'Occitanie pour l'aménagement d'un tiers-lieu avec espace de coworking
- **Décision n°2022-01 en date du 05 janvier 2022** relatif à la convention d'assistance juridique avec le cabinet MB Avocats
- **Décision n°2022-02 en date du 06 janvier 2022** relatif à la saisie du Cabinet MB Avocats concernant l'affaire Société Financière Prunières
- **Décision n°2022-05 en date du 21 janvier 2022** relatif à la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2022 concernant la requalification de deux terrains de tennis et la rénovation en LED du terrain de tambourin
- **Décision n°2022-06 en date du 21 janvier 2022** relatif à la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2022 concernant l'étude préalable à la restauration de la Chapelle des Pénitents Blancs et son aménagement en salle d'exposition
- **Décision n°2022-07 en date du 24 janvier 2022** relatif à la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2022 concernant l'étude préalable à la restauration et à la transformation de la Chapelle du Jardin des Frères en centre socioculturel
- **Décision n°2022-08 en date du 24 janvier 2022** relatif à la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2022 concernant l'étude préalable à la construction d'un nouveau Centre Technique Municipal
- **Décision n°2022-09 en date du 27 janvier 2022** relatif à la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2022 concernant l'acquisition foncière préalable à l'extension du cimetière communal
- **Décision n°2022-10 en date du 28 janvier 2022** relatif à la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2022 concernant l'étude préalable au réaménagement et à la désimperméabilisation du parking du jardin public

#### IV/ Les rapports :

##### **RAPPORT N°1 : ENFANCE - Convention de partenariat relative à l'Accueil de Loisirs au Collège (ALC) entre les Villes de Poussan, Gigean, le Collège Via Domitia et le Conseil Départemental de l'Hérault**

**Rapporteur : Mme REBOUL**

Le Conseil municipal, approuve **A L'UNANIMITE** la convention de partenariat relative à l'Accueil de Loisirs au Collège (ALC) entre les Villes de Poussan, Gigean, le Collège Via Domitia et le Conseil Départemental de l'Hérault.

##### **RAPPORT N°2 : CULTURE ET HANDICAP - Convention de partenariat entre la Ville de Poussan, le Foyer Jean PIAGET, et la Compagnie du Strapontin pour l'accès aux loisirs culturels des personnes en situation de handicap**

**Rapporteur : M. BARBE**

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** la convention de partenariat entre la Ville de Poussan, le Foyer Jean PIAGET, et la Compagnie du Strapontin pour l'accès aux loisirs culturels des personnes en situation de handicap.

##### **RAPPORT N°3 : MARCHES PUBLICS - Approbation de la convention de groupement de commandes portant sur six familles d'achat : fournitures administratives, matériel d'entretien des sols et surfaces, mobilier, équipements de protection individuelle, prestations de sonorisation, prestations de nettoyage des locaux.**

**Rapporteur : M. HERNANDEZ**

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** (6 abstentions : M. LOPEZ, M. CHARAYRON, M. BARONE, Mme GRANIER, Mme CHARAYRON, M. BORDENAVE) les termes de la convention constitutive de groupement de commandes publiques entre les membres susmentionnés.

##### **RAPPORT N°4 : RESSOURCES HUMAINES - Convention d'adhésion au dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral et sexuel et d'agissements sexistes avec le Centre de Gestion de l'Hérault**

**Rapporteur : Mme MICHEL**

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** l'adhésion au dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes proposé par le Centre de Gestion de l'Hérault.

##### **RAPPORT N°5 : RESSOURCES HUMAINES - Convention d'adhésion à la mission d'appui et de soutien à la prévention des risques professionnels avec le Centre de Gestion de l'Hérault**

**Rapporteur : Mme MICHEL**

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** l'adhésion à la mission d'appui et de soutien à la prévention des risques professionnels proposée par le Centre de gestion de l'Hérault

##### **RAPPORT N°6 : RESSOURCES HUMAINES - Débat obligatoire sur la Protection Sociale Complémentaire**

**Rapporteur : Mme le Maire**

Le Conseil municipal prend acte **A L'UNANIMITE** du nouveau cadre de la Protection Sociale Complémentaire

##### **RAPPORT N°7 : ECONOMIE LOCALE - Acquisition d'une Licence IV**

**Rapporteur : M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** l'acquisition de la licence IV.

##### **RAPPORT N° 8 : ENVIRONNEMENT - Cession d'arbres au bénéfice de la Ville de Poussan dans le cadre de la participation à l'opération « 8 000 arbres par an pour l'Hérault » du Conseil Départemental de l'Hérault renouvelée en 2022**

**Rapporteur : Mme BARTHELEMY**

Le Conseil Municipal approuve **A L'UNANIMITE** l'adhésion de la Ville de Poussan à la campagne 2022 de l'opération « 8 000 arbres pour l'Hérault » conduite par le Conseil Départemental de l'Hérault.

**RAPPORT N° 9 : ENVIRONNEMENT - Candidature au programme « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN)**

**Rapporteur : Mme BARTHELEMY**

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** (2 abstentions : Mme GRANIER, Mme CHARAYRON, 4 contre : M. BARONE, M. LOPEZ, M. CHARAYRON, M. BORDENAVE) la candidature et l'intégration de la Ville de Poussan dans le programme « Territoires Engagés pour la Nature »

**RAPPORT N° 10 : URBANISME – Acquisition de la parcelle AT n°11**

**Rapporteur : M. BONNEAU**

**Mme Céline BRUN-GHALEM sort de la salle, ne prend pas part au débat et au vote**

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** (6 contre : M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON, M. CHARAYRON, Mme GRANIER, M. LOPEZ, M. BARONE) l'acquisition de la parcelle AT n° 11 pour un montant total de 40 000 euros.

**RAPPORT N° 11 : URBANISME – Intégration au domaine public des parcelles AT n°143 et 151**

**Rapporteur : M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** la rétrocession à l'euro symbolique des parcelles AT n°143 (2a 10ca) et AT n°151 (3a 30ca).

**RAPPORT N° 12 : URBANISME - Cession des parcelles BY n°35 et 36**

**Rapporteur : M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve à **LA MAJORITE** (2 contre, M. BARONE, M. BORDENAVE) la cession des parcelles BY n°35 d'une superficie de 7 746 m<sup>2</sup> et BY n°36, d'une superficie de 40 m<sup>2</sup>, pour un montant total de 10 000 euros à M. FERNANDES.

**RAPPORT N° 13 : MOTION contre le projet de tracé de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP)**

**Rapporteur, Mme le Maire**

Le Conseil municipal adopte à **LA MAJORITE** (1 abstention : Mme PEREA) la motion contre le projet de tracé de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP)

**L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 21h10**

  
**Mme le Maire**  
  
**Florence SANCHEZ**

**La Secrétaire de séance,**  
  
**Gaëlle GUENAL**